

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
MARDI 16 DÉCEMBRE 2025

- EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS -

---

L' an deux mille vingt cinq, le seize décembre à dix huit heure,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil municipal, 2 place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérald GIRAUD Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Date de la convocation : 05 décembre 2025			
Nombre d'administrateurs :	En exercice : 15	Présents : 08	Votants : 10
<b>Présents</b> : Gérald GIRAUD, Michel DERIDDER, Marie-Paule BALICCO, Roberte PELLETIER, Bernard ECHARD, Brigitte DULONG, Florence BOULLEN-MURIENNE, Aline PROUVOST,			
<b>Excusés</b> : Paul DAUPHIN, Jean-Claude RETHA, Martine CANDY, Isabelle GLOUX. Marie-Odile CAVALADE,			
<b>Absents</b> : Mathieu KUNTZ, Marie-Hélène SALOUX,			
<b>Pouvoirs</b> : Isabelle GLOUX donne pouvoir à Michel DERIDDER ; Martine CANDY donne pouvoir à Bernard ECHARD			

----

**DÉLIBÉRATION N° 40/2025-12-16 :**

**Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du jeudi 13 novembre 2025**

**Vu** le Code de l'Action Sociale et des familles ;

**Vu** le Procès-Verbal établi à l'issue de la dernière séance du Conseil d'Administration dont lecture est donnée par Monsieur Gérald GIRAUD, Président du Centre Communal d'Action Sociale ;

Entendu l'exposé du Président ;

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,**

→ **ADOpte** le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 13 novembre 2025.

**RÉPARTITION DES VOIX : 10 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE**

LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PEUT FAIRE L'OBJET D'UN RECOURS POUR EXCÈS DE POUVOIR DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DANS UN DÉLAI DE DEUX MOIS A COMPTER DE SA PUBLICATION ET DE SA RÉCEPTION PAR LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT.

**EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

ID : 038-263800724-20251216-DEL40\_2025-DE



Saint-Martin D'Uriage, le 16/12/2025

Le Président du CCAS,

**Gérald GIRAUD**

Affiché ou Notifié le : 22/12/2025

Télétransmis en préfecture le : 22/12/2025

